

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 octobre 2022

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 49 + 5 Pouvoirs  
suppléant : 1

Secrétaire de séance : Mme E. BECK

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : MM. T. SPACH, J.-M. ERTZ - Suppléant -, P. MICHEL, S. FATH, F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, G. HALTER, C. WINDSTEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

**EXCUSES** : Mmes L. JOST-LIENHARD, D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, MM. B. SCHAFF, G. REUTENAUER - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, L. STEINMETZ - Pouvoir à Mme E. BECK -, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. T. SCHINI, D. HOLZSCHERER.

**Délibération n° 8.12 : Demande à la Commune de Wingen-sur-Moder de reverser à la Communauté de Communes la Redevance de concession R2 qu'elle a perçue en 2022 de Strasbourg Électricité Réseaux pour les investissements en éclairage public réalisés par la Communauté de Communes et payés en 2020**

Rapporteur : M. R. SCHMITT

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire du 27 mai 2009,

Vu les 29 629,66 € HT d'investissements réalisés par la Communauté de Communes en matière d'éclairage public dans la Commune de Wingen-sur-Moder dans le cadre de l'opération groupée de remplacement des luminaires BLF par des luminaires Led dans les communes du Pays de La Petite Pierre et payés en 2020,

Vu le montant de 227,73 € de redevance de concession accordés par Strasbourg Électricité Réseaux à la Commune de Wingen-sur-Moder pour ces travaux,

**Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de DEMANDER** à la Commune de Wingen-sur-Moder de reverser à la Communauté de Communes les **227,73 €** de redevance de concession R2 qu'elle a obtenue de Strasbourg Électricité Réseaux en 2022 pour les travaux réalisés par l'E.P.C.I. en matière d'éclairage public et payés en 2020.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Elisabeth BECK  
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL  
Président